



BUT

Permettre aux pêcheurs d'Effiat et assimilés de découvrir dans le cadre de son association la joie de la pêche et passer de bons moments de détente en famille aux bords des 2 étangs.

POUR QUI ?

La carte de pêche annuelle est accessible à l'ensemble des habitants d'Effiat, leurs descendants et à un quota d'extérieurs.

La pêche à la journée est ouverte à tous, du dimanche 09 avril au mercredi 01 novembre 2017, sous réserve d'acquiescer au préalable une carte d'invité auprès d'un membre du bureau ou à la boulangerie Giraud d'Effiat.

Activités :	Cartes de Pêche :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture de la pêche aux étangs du 4 mars au 3 décembre 2017 pour les adhérents. ▪ Pêche des invités autorisée du 09 avril au 01 novembre 2017 ▪ 5 lâchers de truites, 3 en début de saison et 2 en fin de saison. ▪ Grand lâcher de truites, ouvert à tous, le 08 avril 2017 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre actif : 30€ ▪ Membre participant (extérieur) : 60€ ▪ Droit d'entrée, tout nouvel adhérent sauf enfant : +10€ ▪ Enfant jusqu'à 16 ans : 15€ (30€ enfant d'extérieur autorisé). ▪ Carte d'invité : 6€ à la journée. <p><i>Règlement intérieur : délivré avec la carte</i></p>



Empoissonnement garanti en : Brochets, Truites, Tanches, Carpes, Gardons et Goujons

Contacts :

Président : Mr GAUTHIER Jean-Claude 06.83.49.13.49.

Trésorier : Mr GRENET Patrice 06.33.29.53.76.

Secrétaire : Mr VALLANCHON Jean-Luc 06.48.87.38.57.

Adresse des étangs : D223 sortie d'Olhat en direction de Bas

